



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION DE DEUX ATELIERS PAR MARIE HOUILLEZ LE SAMEDI 21 JUIN 2025 DANS LES BIBLIOTHEQUES OUEST ET EST

**DÉCISION N° DM-25-154
EN DATE DU 11 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison culturelle 2025-2026,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation de 2 ateliers musicaux contés de Marie Houillez, le samedi 21 juin 2025 à 10h à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est.

D É C I D E

DE SIGNER avec Marie Houillez, un contrat de prestation de service pour l'animation de deux ateliers musicaux contés, le samedi 21 juin 2025 à 10h à la Bibliothèque Ouest et à 16h30 à la Bibliothèque Est, dont le coût est fixé à quatre cent trente euros (430 €) les deux ateliers ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN